

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE CHEN SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lre</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 15 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 55 minut. soir,	Omnibus.
4 — 30 — —	Express.
3 — 47 — —	matin, Poste.
9 — 4 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
6 — 23 — —	soir, Omnibus.
10 — 11 — —	Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 4 minut. matin,	March.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements dé-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE

Le *Daily-News*, organe ordinaire de lord John Russell, publie un grand éloge de M. de Cavour, de la capacité politique qu'il a montrée depuis quelques années, et particulièrement de la résolution très-nette, très-politique et très légitime qu'il vient de prendre récemment.

Or, cette résolution, c'est de ne point abandonner Naples à des factions qui eussent frayé la voie à l'intervention étrangère et d'envoyer à Naples, pour y maintenir l'ordre, le général Lamarmora, conformément au désir exprimé par le roi François II.

« Aucun gouvernement, ajoute le *Daily-News*, et à coup sûr pas le gouvernement anglais, ne regrettera que le Piémont prenne les devants pour conserver à Naples les principes constitutionnels et empêcher tout prétendant étranger de profiter d'un interrègne pour dominer ou cajoler la foule. »

Ajoutons en terminant que le *Daily-News* dément la nouvelle donnée par le *Courrier du Dimanche* de l'envoi de sir Edwin James à Garibaldi par le cabinet de Londres. M. James emporte tout simplement une lettre d'introduction pour le ministre anglais à Naples.

Le journal semi-officiel du cabinet de Turin, l'*Opinione*, publie un article destiné à expliquer la politique du cabinet et à faire connaître les conditions moyennant lesquelles seulement le ministère actuel gardera le pouvoir.

Jusqu'à présent, dit l'*Opinione*, la révolution italienne a eu l'avantage inappréciable d'être dirigée par la sagesse des chefs autant que par l'enthousiasme des masses. On a adopté la modération comme drapeau, et aujourd'hui le gouvernement ne doit pas attaquer ni se laisser entraîner par ceux qui pensent que le moment d'une guerre avec l'Autriche est arrivé.

Notre gouvernement, dit l'*Opinione*, ne peut s'écarter d'une politique dont les résultats ont été excellents, et il ne saurait entrer dans une voie aventureuse qui soulèverait contre lui toute l'Eu-

rope, ce serait se placer dans une situation que le ministère actuel ne pourrait maîtriser et dont il ne vent point accepter la responsabilité.

L'opinion du journal semi-officiel de Turin est d'ailleurs que le parti libéral qui jusqu'à présent a soutenu le cabinet partage cet avis, et qu'en somme on aura, en Italie, assez de bon sens pour éviter de nouvelles complications.

Dans tous les cas, le cabinet se retirerait plutôt que d'assumer une responsabilité que le parlement lui-même déclinerait sans aucun doute.

Le parlement est prêt à tous les sacrifices, mais à la condition que le gouvernement « ne laissera » point échapper les rênes de ses mains et qu'il « dirigera le mouvement qui doit conduire l'Italie » à l'indépendance.

Si l'on peut conclure quelque chose de ce langage on serait amené à penser que le Piémont ne veut s'emparer du mouvement napolitain et de la direction des choses que pour mettre un obstacle aux idées très-exagérées dont Garibaldi paraît s'inspirer.

Nous sommes aujourd'hui positivement renseignés sur les derniers mouvements de Garibaldi.

Parti le 4 au soir de Palmi, le général était hier entre Nocera et Salerne, c'est-à-dire seulement à quelques heures de marche de Naples.

Toute la principauté citérieure (chef-lieu Salerne) s'est prononcée en sa faveur sur son passage.

La rencontre entre les troupes restées fidèles au roi François II et l'armée de Garibaldi aura probablement lieu sur un des points situés entre Nocera et Salerne.

Le général Bosco, qui tient à venger son échec de Melazzo, a le commandement d'une partie des troupes royales.

Le comte de Trapani, oncle du roi, commande un bataillon de chasseurs, et le jeune comte de Caserte, frère de François II, une batterie de canons rayés.

En cas de défaite dans cette rencontre, les troupes royales auraient reçu l'ordre de se retirer à Gaëte.

(Le Pays.)

Turin, 6 septembre. M. Winspeare a présenté au roi la lettre qui l'accrédite comme ministre de Naples à Turin.

D'après des lettres de Subiaco, une insurrection dans les Abruzzes serait imminente; le père Laurent de Rapino serait dans les montagnes avec un grand nombre de volontaires.

Il y aurait de l'agitation à Tagliacozzo, à Lanciano et à Avezzano; le pavillon tricolore aurait été arboré; on s'attendrait enfin à un prochain débarquement de volontaires aux embouchures du Tonto.

Turin, 6 septembre. — L'*Opinione* dit, à propos du prétendu ordre du jour du général de Lamoricière, « que le principe de non intervention ne sera pas appliqué tant que le gouvernement pontifical n'aura pas renvoyé les soldats étrangers qu'il a rassemblés contre ses voisins. » — Havas.

## NOUVELLES DE ROME.

On écrit de Rome, le 1<sup>er</sup> septembre, au Pays:

Les premières dispositions sont prises pour relover les corps de la division française occupant Rome; un régiment est annoncé; il doit débarquer très-prochainement à Civita-Vecchia, et l'un des deux régiments actuellement ici recevra l'ordre de rentrer en France; le mouvement continuera jusqu'au complet changement.

De cette mesure il ne faut pas conclure que la France se voie obligée de maintenir longtemps encore ses soldats à Rome, mais observer seulement que le 25<sup>e</sup> et le 40<sup>e</sup> de ligne étant en Italie depuis huit années, leur rappel dans la patrie est une juste récompense des services qu'ils ont rendus.

On espérait que M. le comte de Goyon reviendrait prendre son commandement, mais ce général vient de faire publier à Rome l'ordre du jour suivant:

Paris, 24 août 1860.

Officiers et soldats,

L'Empereur me fait reprendre mon service auprès de lui, je ne puis qu'en être flatté, car depuis 1854, les divers commandements m'avaient privé

## FEUILLETON

## LE CHIEN DE SUCRE.

On a suffisamment répété que l'enfance est le plus bel âge de la vie; on n'a pas dit assez que c'est l'âge des plus grandes joies, des plus grandes douleurs, je dirais presque, si je l'osais, des passions les plus grandes. En effet, souvenez-vous avec moi... c'est si bon de se souvenir!

Quand nous avions dix ans (hélas! qui ne voudrait les avoir encore?), quand nous étions dans la petite classe et que venait la distribution des prix, quelle impatience! quelles angoisses! quelles tortures après un insuccès! Quelle allégresse après un triomphe! Et notez que tout cela était bien plus vif encore chez nous... les tout petits... les derniers inscrits sur la mystérieuse liste. On nommait les philosophes et les rhétoriciens en premier... Tout de suite! Ils n'avaient pas eu le plaisir d'attendre... la voluptueuse anxiété qui, descendant nom par nom l'échelle des classes, gardait toute sa saveur, tout son raffinement, toute sa plénitude pour la dernière... pour nous autres, pauvres petits septièmes, qui depuis quatre heures étions là... qui avions entendu le discours latin du proviseur sans en comprendre un mot... (encore

un bonheur de plus!) qui avions vu defiler devant nous tous les fronts couronnés... écouté toutes les fanfares de l'orchestre fourni par la garnison... assisté à toutes les péripéties de ce grand drame annuel, de cet autre jugement dernier.

Puis venait notre tour... enfin! Comme on devenait immobile et béant tout-à-coup! Comme on s'enfonçait les ongles dans la paume de la main! Comme on avait le cœur affreusement serré! Et si l'on entendait son nom retentir... On se dressait tout d'un bond... On descendait majestueusement les marches de l'estrade... on était ivre... on était fou d'orgueil et de joie! Mais quel désenchantement au contraire, quelle tristesse si l'interminable liste en arrivait au dernier nom sans que le vôtre eût été prononcé!... Quelle poignante humiliation! On ne pleurait pas, non! mais les larmes vous retombaient en dedans sur le cœur. Jamais ministre croulant, jamais héros vaincu n'ont éprouvé de ces tortures-là! Comme aussi jamais conquérant s'asseyant sur un trône, jamais poète montant au capitole avec le laurier d'or au front, n'ont eu de semblables émotions, des enivrements pareils! Ah! c'est que la vanité de l'homme n'est rien auprès des vanités de l'enfance!... c'est que le plus grand de tous les ambitieux, c'est un enfant!

Autre chose!... Le matin de congé, la conquête des *excats*, hein?... voici l'heure! Il y en a déjà qui sont sortis; sortira-t-on à son tour?... On s'informe en trem-

blant. Quelle ardeur s'il reste quelques *pensum* en retard! Quel désespoir si la retenue doit se prolonger durant toute l'éternité d'un dimanche! Pour ceux qui sortent, au contraire, n'importe à quelle heure, pour ceux qui viennent enfin de recevoir l'*excats*, ce sesame ouvre-toi de la porte de la rue, la rue, la rue, bien autrement belle dans les rêves de collège que le merveilleux palais qui s'offre aux yeux éblouis d'Aladin, pour les élus quelle allégresse! Comme on boutonnait fièrement sa capote sur son cœur bondissant! Comme on descendait l'escalier, croyant marcher sur des roses! Comme on passait superbement devant le concierge! Comme on franchissait la dernière grille! Comme on s'élançait au dehors! Et alors... alors... Oh! mais souvenez-vous donc de cette première bouffée d'air libre qui vous enlevait, vous inondait, vous remplissait la poitrine de je ne sais quelle volupté sans nom, vous enveloppait tout entier dans une immense caresse qui vous rendait heureux à vous faire crier. Cet air-là, ce n'était plus le même qu'on respirait au-dedans de la pension. Le même air!... ah! bien oui! c'était au sortir de l'enfer une brise du paradis! C'était... Oh! tenez, brisez tout-à-coup les fers du plus impatient des forçats... Deterrez du fond de son cachot le Latude le plus désespéré qui se puisse imaginer... faites franchir à celui-là la porte du baigne, à celui-ci la porte de la prison... à tous les deux dites-leur: Vous êtes libres!... Ni l'un ni l'autre ils n'éprouveront ce qu'é-



de l'honneur de remplir mes devoirs d'aide-de-camp auprès de Sa Majesté.

Je ne puis cependant vous quitter sans vous regretter profondément et sans vous le dire avec un sentiment de sincère reconnaissance, pour le respectueux et affectueux dévouement que vous m'avez toujours témoigné.

Soyez pour mon successeur ce que vous fûtes pour moi, je vous le demande avec confiance, et lui aussi sera fier de l'honneur de vous commander.

Je ne vous oublierai jamais, croyez-le bien ! j'ai trop su vous apprécier dans les épreuves que nous avons traversées ensemble.

Officiers et soldats,

J'espère que vous garderez quelques souvenirs de moi, ne fût-ce que celui de mon affection et de mon désir constant de vous être utile autant que cela a été en mon pouvoir.

Le général de division aide-de-camp de l'Empereur,  
Comte de Goyon.

M. le comte de Noüe a annoncé sa prise de commandement en les termes ci-après :

Ordre de la division.

Une décision ministérielle en date du 24 août me nomme commandant supérieur des troupes françaises à Rome.

Elles me connaissent depuis longtemps; elles savent combien je rends justice à leur exacte discipline, à leur dévouement comme à leur excellent esprit.

Sûr du loyal et sympathique concours de leurs chefs comme de la confiance de tous, je ne puis que m'enorgueillir d'avoir à continuer le commandement qui m'est laissé en de si bonnes dispositions par M. le général comte de Goyon, auquel nous paierons un unanime tribut de regrets.

Aujourd'hui comme hier, nos devoirs sont les mêmes: indifférents, étrangers aux sentiments qui peuvent agiter la population romaine, nous n'avons qu'une volonté, c'est d'assurer sa tranquillité, et de ne souffrir aucune espèce de désordre sous quelque prétexte ou forme qu'il se présente. Nous prêterons ainsi le plus ferme et le plus solide appui au Saint-Père, et nous atteindrons le seul but désiré de tous: remplir les intentions de l'Empereur et mériter son approbation.

Rome, 29 août 1860.

Le général de brigade commandant la division,  
Comte de Noüe.

Les hôtels de Rome, habituellement déserts jusqu'au milieu d'octobre, sont en ce moment occupés par un grand nombre de commerçants de Naples, qui, sans trop s'éloigner de leur centre d'intérêts, jugent prudent de venir ici installer leurs familles pour les préserver du choc attendu chaque jour.

Rome, 1<sup>er</sup> septembre. — Le général de Lamoricière a partagé son armée en trois groupes principaux, qu'il a répartis de la façon suivante:

Un premier corps de 7,000 hommes est campé près de Macerata et donne la main à la forteresse d'Ancone;

Un deuxième, également de 7,000 hommes, est établi entre Terni et Spolète, surveille le bassin du

Tibre, et peut au besoin se jeter dans les murs de Rome pour aider à défendre la capitale; en même temps, il demeure en communication avec le corps de Macerata, au moyen d'une troisième division placée à cheval sur l'Apennin, à égale distance des deux autres.

J'ai entendu, au sujet de ce plan de défense, les appréciations de gens compétents en pareille matière: tous sont unanimes pour lui donner leur approbation. M. de Lamoricière a trouvé, par cette disposition habile, le moyen de défendre à la fois les deux versants de l'Apennin et de présenter son front à l'attaque, qu'elle vienne du nord ou du midi.

On écrit de Genève, le 1<sup>er</sup> septembre, au *Salut public* de Lyon:

« Un fait très-regrettable s'est passé hier soir à l'arrivée du bateau à vapeur l'*Helvétie*.

« Ce bateau ramenait de nombreux voyageurs que la visite de l'Empereur à Thonon y avait attirés; ils étaient, dit-on, au nombre de 15 ou 1,800. A dix heures moins un quart, une foule immense se pressait sur le grand quai, aux abords du débarcadère.

« A l'apparition des premiers débarqués un sifflement aigu se fit entendre, et des cris: « Les valets, les courtisans! » furent poussés au milieu d'un tumulte difficile à rendre. Cette scène s'est prolongée pendant au moins un quart d'heure. A ce moment, un homme sortait du bateau, portant sur son épaule le drapeau français qu'avait probablement arboré le bateau en arrivant à Thonon.

« Le drapeau était ployé et renfermé dans une caisse qui le dérobaît aux regards, la hampe seule, qui sortait, le fit reconnaître. Aussitôt un cri: Voilà le drapeau! fut bientôt suivi d'un second: Sus au drapeau! à bas le drapeau! Et la foule, ou du moins une partie de la foule, de se ruer sur le malheureux porteur du drapeau. Le drapeau oscillait, tirailé, au milieu d'une cohue, d'un tumulte, d'un bruit étourdissant de cris: A bas le drapeau! jetons-le au Rhône! et aussi de cris: Respectez le drapeau!

« Alors quatre ou cinq gendarmes, les sabres au poing, précédés par M. le commissaire de police, débouchèrent sur le quai, fendirent avec peine la mêlée, et, étant parvenus jusqu'au porteur du drapeau, protégèrent sa retraite au commissariat de police, situé en face du débarcadère. Cependant le tumulte et les cris continuaient devant la maison de police.

« M. le commissaire, de son balcon, adressa à la foule quelques paroles énergiques, en déplorant que les inspirateurs de cette émeute eussent provoqué des faits dont les conséquences pouvaient être fâcheuses.

« M. James Fazy, qui se trouvait présent, ajouta quelques mots conciliants, et au milieu des bravos des uns et des murmures des autres, la foule se dispersa par groupes isolés. »

Une seconde lettre, adressée au même journal, ajoute au fait principal l'épisode suivant:

« Parmi les derniers passagers qui sortaient du bateau se trouvait un Français, habitant de Gex; il rapportait de Thonon un petit drapeau tricolore qu'il cachait le mieux possible sous sa redingote. Malheureusement un petit bout de ce drapeau fut aperçu. Aussitôt une foule de forcenés s'est ruée sur lui,

l'a fortement bouculé et lui a arraché son drapeau. Malgré son énergique résistance, le drapeau tricolore a été déchiré et foulé aux pieds.

Plusieurs autres Français ayant vivement manifesté leur mécontentement de cette étrange réception, l'affaire paraissait devoir s'aggraver; on voulait jeter à l'eau le porteur inoffensif du drapeau. Enfin l'intervention tardive de l'autorité mit fin à cette scène déplorable.

Si les Genevois ont été si malveillants à l'égard des Français, je dois dire, par contre, que les Vaudois se sont montrés bien meilleurs amis à leur égard. Ils avaient allumé des feux de joie à Nyons et sur les montagnes voisines de Morges et de Rolle. Ils annonçaient par là la participation qu'ils voulaient prendre à la fête de Thonon. »

## FAITS DIVERS.

LL. MM. L'Empereur et l'Impératrice, arrivés le 5 à Grenoble, ont quitté cette ville le lendemain matin pour se rendre à Marseille.

Leurs Majestés doivent s'arrêter, dans la journée du 7, à Valence et à Orange, et arriver à Avignon, où Elles passeront la nuit.

Le 8, à midi, Leurs Majestés quitteront Avignon si rien n'est changé au programme de leur voyage; Elles s'arrêteront à Tarascon et à Arles, et arriveront à Marseille vers cinq heures du soir.

Leurs Majestés doivent rester à Marseille le 9 et le 10 et quitter cette ville le 11 dans la matinée.

Elles sont attendues le même jour à Toulon, d'où Elles doivent partir pour Nice.

— Nous trouvons dans les journaux anglais les détails suivants sur un épouvantable accident de chemin de fer arrivé mardi dernier à 18 milles environ de Manchester, près la station de Helmsore, sur l'East Lancashire railway:

La veille, un nombre considérable d'excursionnistes venant de Colne, Burnley, Ayrington, et d'autres villes situées sur l'East Manchester railway, s'étaient rendus aux jardins de Bellevue, près de Manchester, où se célébrait une grande fête.

Pour emmener la foule des promeneurs, après la fête, il n'avait pas fallu moins de trois énormes convois dont le dernier quitta Manchester vers onze heures du soir. Le premier train accomplit son voyage sans encombre, et le second, composé de dix-huit wagons, arriva quelque temps après minuit à la station de Helmsore où plusieurs voyageurs descendirent. Helmsore est située sur un plan incliné dont la pente en certains endroits est d'environ un yard sur cinquante-deux, et cette pente règne pendant environ quatre à cinq milles, de Ramsbottom à Haslingden.

Au moment où ce second train allait quitter la station de Helmsore, les chaînes d'attache entre le troisième et le quatrième wagon se rompirent, la machine et les trois premiers wagons continuèrent leur route tandis que les quinze voitures restées sur la voie commencèrent un mouvement de recul qui ne tarda pas à se changer en une vitesse que les freins étaient impuissants à arrêter.

Arrivés à une distance d'environ trois cents yards en arrière de Helmsore, les quinze wagons abandonnés à eux-mêmes rencontrèrent le troisième con-

## II.

J'avais douze ans, commença-t-il; j'étais externe libre au collège de \*\*\* , où, suivant la classique habitude, j'allais deux fois par jour, ce qui faisait que naturellement je passais par jour quatre fois dans la rue qui, de chez nous, y conduisait.

Au beau milieu de cette rue, s'étalait un superbe épicer à demi confiseur. Une vitrine tout entière de sa boutique était consacrée aux bonbons et aux sucreries. Chaque jour, en passant, je donnais un coup-d'œil à cette vitrine, mais assez indifféremment jusqu'alors, car la gourmandise n'était pas mon défaut capital.

Certain jour, cependant, la vitrine offrit à mes regards un magnifique chien de sucre, qui tout aussitôt fit ma conquête.

Durant cinq minutes, au moins, je restai sur le trottoir, immobile et charmé devant le chien de sucre; durant toute la classe, je ne fis qu'y penser. A la sortie, je courus tout d'un trait jusqu'à la vitrine; pendant cinq minutes encore je contemplai le chien de sucre. Toute la soirée il voltigea sans cesse devant mes yeux. La nuit suivante, j'en rêvai. Le lendemain, à quatre reprises, j'eus quatre longues extases devant l'étalage de l'épicer. Décidément le chien de sucre prenait une place dans ma vie; il ne tarda pas à la remplir tout entière.

— Oh! voyez-vous, c'est que c'était un merveilleux animal que celui-là! Il appartenait à la race du caniche.

propre l'écolier s'élançant hors de la pension par un beau matin de vacances!

Pourquoi donc? Eh! mon Dieu, tout simplement parce que le prisonnier et le forçat sont des hommes, et que l'écolier n'est qu'un enfant.

Mais, direz-vous peut-être, il y a donc plus de puissance, plus de sensations chez l'enfant que chez l'homme? Sans aucun doute! L'homme, à tout prendre, n'est qu'un enfant allongé, élargi, avachi, déjà plus ou moins usé. Tout est neuf chez l'enfant, tout est concentré, tout est vierge. Ce que l'homme fait plus tard n'est rien auprès de ce qu'il a fait enfant. Apprendre à marcher, à parler, à se sentir, voilà les grands efforts de la vie! Rien ne se développe d'ailleurs qu'à la condition de s'émousser en même temps. Premiers regards, premiers sons entendus, primeurs de l'odorat et du toucher, rien ne vous est comparable. J'allais oublier le goût.... Le goût chez les enfants n'est-il pas la gourmandise? Est-ce que Grimod de La Reynerie, est-ce que Brillat-Savarin, est-ce que Lucullus n'ont jamais rien savouré de plus délicieux que les pommes vertes que nous grignotons à dix ans, que les affreuses dinettes qui pour nous étaient de si magnifiques festins?

Passons aux sentiments. Prétendrait-on que l'amitié, que la jalousie, que l'amour sont des passions réservées seulement à l'homme? Mais il n'y a que les enfants qui savent être amis. Mais les bambins sont à propos de tout

des Othello; il y en a, des tout petits, qui meurent à force d'être jaloux. Mais les sèves antérieures de l'amour, ses premières impressions ingénues, ses vagues désirs enfantins, laissent bien loin en arrière les plus folles fièvres des Grioux et des Roméo. Pourquoi les amours de Paul et Virginie sont-elles les plus intéressantes de toutes les amours? Eh! précisément parce que ce sont des amours d'enfants!

Enfin, et je crois qu'il est temps d'en finir avec cet exorde, c'est dans le mal surtout qu'éclate la supériorité de l'enfance. Rien de violent comme ses antipathies, comme ses haines, comme ses vices. La croissance, l'éducation, la civilisation ne font qu'en diminuer l'élan, la profondeur; les enfants ne sont-ils pas des petits sauvages? « Cet âge est sans pitié! » disait le bon La Fontaine. « Nous avons tous été de petits assassins, » s'écriait un soir Sylsed, avec qui j'avais, au coin du feu, cette conversation. Nous sommes tous nés fripons. Je l'avoue, franchement, moi, j'ai volé! » Puis il ajouta:

« Si chacun avait été puni, ou plutôt éclairé comme je le fus, on pourrait démonétiser les bagues et les prisons... car, foi de Sylsed! je te le jure, il n'y aurait plus de voleurs. »

Si ceci vous semble mériter une explication, donnez-vous la peine de lire l'historiette que se mit à raconter Sylsed, en justification de son paradoxe... et des miens?



voit parti de Manchester, arrivant à toute vapeur. Le choc fut terrible, on doit bien le penser. Deux des wagons du second train, les premiers atteints par la machine, furent réduits en atomes et presque tous les autres démolis.

Le conducteur et le mécanicien du troisième convoi, en voyant arriver sur eux les quinze wagons abandonnés, avaient fait leur possible pour arrêter leur train, mais leur tentative ne pouvait réussir à temps. Tous deux, couverts littéralement par les débris des deux premières voitures atteintes par la machine, purent néanmoins s'échapper sans blessure, ces deux voitures étant pour ainsi dire réduites en poussière.

La scène qui suivit le choc défia toute description; la confusion au milieu de la nuit était si grande, les cris des mourants et des blessés si nombreux et si déchirants, qu'il en résulta d'abord une panique.

Mais bientôt les voyageurs restés sains et saufs se mirent courageusement à l'œuvre, aidés par les employés du chemin de fer, et l'on put retirer des débris presque inextricables des wagons brisés, 11 morts et plus de 100 blessés; un grand nombre de ces derniers l'étaient mortellement. Les trois trains avaient emmené de Manchester, 2,500 passagers.

— La famille du Grand-Duc de Toscane, qui supporte difficilement le climat de Vienne, doit arriver à Venise pour y passer l'hiver. Le comte de Chambord et la duchesse de Berri sont attendus pour la fin de septembre. Déjà on prépare, dans le palais de la duchesse de Berri, un appartement pour son beau-frère S. A. R. le comte de Trapani, oncle de S. M. le roi de Naples. Le comte de Trapani, depuis l'exil du comte d'Aquila, ne se fait plus aucune illusion sur la situation de la dynastie dans le royaume des Deux Siciles. Il vient d'envoyer ici de nombreuses caisses de meubles et d'objets précieux. Le prince et la princesse de Joinville et leurs enfants sont arrivés aussi à Venise. Leurs Altesses Royales sont descendues à l'hôtel Danieli-Royal. Le prince voyage sous le nom du comte d'Arc. Enfin, le prince et la princesse de Saxe-Cobourg, avec leurs enfants, sont arrivés de Trieste par le paquebot du Lloyd le Milan. Leurs Altesses royales sont descendues au même hôtel.

#### CHRONIQUE LOCALE.

M. le général Ferrey est arrivé jeudi à Saumur, pour passer l'inspection de l'École.

Le bac de Bagnex, à l'occasion des courses, se chargera de transporter, dimanche et mardi, sur la prairie de Varrains, moyennant une très-faible rétribution, toutes les personnes qui voudraient traverser le Thouet.

#### COURSES DE SAUMUR.

*Hippodrome, prairies de Varrains et de Chacé, faubourg Nantilly.*

PRIX DES PLACES ET PRESCRIPTIONS POUR LES COURSES.

Les droits qui seront perçus à l'entrée de l'hippodrome, par chaque jour de courses, pour les

personnes qui ne font point partie de la Société, sont fixés ainsi qu'il suit :

Entrée au pesage. . . . .	15 fr.
Une voiture à 2 ou 4 roues, attelée d'un cheval. . . . .	5
Chaque personne dans la voiture, les domestiques exceptés. . . . .	5
Une voiture à 4 roues, attelée de 2 ou 4 chevaux. . . . .	10
Chaque personne dans la voiture, les domestiques exceptés. . . . .	5
Un cavalier. . . . .	10

Les enfants au-dessous de 15 ans, accompagnés de leurs parents, ne paieront pas.

MM. les officiers étrangers à la garnison de la ville sont admis de droit, en uniforme, dans toutes les places de l'hippodrome et dans l'enceinte du pesage.

Conformément aux règlements, chaque sociétaire pourra, sur sa demande, avoir des cartes dont le prix est fixé à 5 francs par personne, par jour de courses, lesquelles cartes donneront entrée aux dames étrangères dans la tribune des dames des souscripteurs.

Il est expressément défendu à MM. les cavaliers de courir dans l'intérieur de la piste dans la direction et dans le voisinage des coureurs.

Les cartes seront présentées à l'entrée de l'hippodrome ou des tribunes; elles seront en partie déchirées par les employés et remises aux personnes.

Les voitures entrant dans l'hippodrome, iront stationner à 3 mètres de la corde intérieure de la piste, faisant face aux tribunes; elles devront être distantes d'environ 2 mètres les unes des autres. Il n'y aura pas de privilège, les premières arrivées prendront les premières places et les autres se placeront successivement à la suite.

Les personnes descendues de leur voiture dans l'hippodrome ne pourront traverser la piste pour aller dans les tribunes, que dans l'intervalle des courses.

Les voitures qui n'entreront pas dans l'hippodrome prendront à droite et iront stationner derrière les tribunes, à la place indiquée.

Les personnes qui ne voudront pas prendre place dans les tribunes, se tiendront autour de la piste; elles devront en être éloignées d'au moins 2 mètres.

Il est défendu d'amener des chiens dans la prairie; ceux qui y seront trouvés seront immédiatement mis en fourrière et les propriétaires seront poursuivis conformément aux lois et règlement de police.

Il est expressément défendu d'entrer dans les prairies à regain qui environnent l'hippodrome. Procès-verbal sera dressé contre les contrevenants.

Pour copie conforme de la délibération de la Commission des Courses.

Le Président, V<sup>e</sup> DE WALL.

Toute une famille vient de périr victime des champignons, dans un petit endroit sur la ligne du chemin de fer entre Thiviers et la Coquille. Ils avaient mangé des champignons rouges, ressemblant à l'orange.

On donne à ce sujet dans le Périgord le moyen suivant pour reconnaître les champignons vénéneux; il faut les casser en deux; au bout de quelques mi-

minutes, la cassure devient verte ou bleue, si le champignon est mauvais; elle reste blanche s'il est de bonne qualité: voilà ce que l'on observe le plus généralement. Mais il est certain champignon qui résiste à l'épreuve de l'air. Le plus sûr est de plonger le champignon dans l'eau chaude jusqu'à la cassure. S'il reste blanc, on peut l'employer sans la moindre appréhension.

Pour chronique locale et faits divers. P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

On lit dans le *Moniteur* :

On écrit de Naples, par le télégraphe, en date du 6 septembre, deux heures du matin :

Garibaldi est à Eboli près de Salerne. Les troupes se concentrent à Capoue; le roi va s'y rendre et de là à Gaëte. Naples est confié à la garde nationale. La ville est calme jusqu'à présent. Les autorités constituées par le roi restent en fonction.

Les dernières dépêches de l'Italie méridionale annoncent que le roi devait quitter, dans la matinée du 7, la ville de Capoue, qui sert de point de concentration aux troupes royales. Pendant toute la nuit, le train des équipages militaires avait emporté des armes, des munitions et des approvisionnements. La frégate à vapeur *Bourbone* et les autres bâtiments de guerre restés fidèles avaient reçu l'ordre d'aller mouiller dans le port de Gaëte. Cette forteresse possédait, dit-on, quatre mois de vivres pour une armée de 18,000 hommes. Les troupes napolitaines élevaient des redoutes sur les bords du Volturne, en avant et en arrière de Capoue. Le général Bosco devait établir son quartier général à Santa-Maria, à environ quatre kilomètres de la forteresse de cette ville.

Le comité annexioniste de Naples avait envoyé une députation à Garibaldi, pour l'engager à venir sans retard dans la capitale. Les différents corps de l'armée du dictateur se réunissaient à Salerne. Les ordres donnés par Garibaldi aux chefs de corps semblaient indiquer qu'il voulait continuer activement les opérations militaires. — Havas.

Le gouvernement de Genève a reçu du conseil fédéral l'ordre d'ouvrir une enquête rapide et complète sur les événements de vendredi soir; du reste, le conseil d'Etat avait déjà pris cette mesure de lui-même. — Havas.

UN COMPTABLE désire trouver des tenues de livres dans des maisons de commerce. Il s'occupera également des liquidations.

S'adresser au bureau du journal. (416)

#### BOURSE DU 6 SEPTEMBRE

5 p. 0/0 baisse 05 cent. — Ferme à 67 95  
4 1/2 p. 0/0 hausse 23 cent. — Ferme à 97 90.

#### BOURSE DU 7 SEPTEMBRE

5 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 68 00.  
4 1/2 p. 0/0 Ex divid. — Ferme à 98 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Il avait les pattes couleur chocolat, le ventre chamois, le paletot et la queue bleus, le museau du rose le plus séduisant.... un chien de fantaisie comme on le voit! un chien idéal!

Mais sa mine avait une telle expression de bonhomie! son corps était si singulièrement frisé! Les diverses couleurs qui concouraient à son ensemble avaient je ne sais quelle affriandante supériorité sur tous les autres chiens du même genre; il semblait que Satan lui-même, désireux de me tenter, se fût donné la peine d'inspirer l'épicière-confiseur, et de lui faire mettre dans son chien de sucre ce qui jadis avait été mis dans la fameuse pomme du paradis.

Ève succomba... pouvais-je résister? moi, qui étais un enfant, c'est-à-dire deux fois une femme!

Mais comment arriver à la possession de ce trésor? C'était si beau! ça devait être si bon! ça devait coûter si cher!

« On me donnait bien par-ci par-là quelques sous, voire même quelques pièces blanches, aux jours de grandes fêtes, ou lorsque j'étais au des dix premiers de la classe; mais la fatalité voulait précisément qu'un accès de paresse m'eût mis en retard dans ce moment-là, qui de plus était le commencement du carême. Attendre Pâques... ou bien réaliser quelques grands progrès... c'était trop long c'était impossible! Car ce damné chien me tirait l'œil de plus en plus; car j'avais beau m'effor-

cer de ne pas le voir, je le regardais toujours.

Il y avait surtout des moments où le soleil donnait sur la vitrine, l'entourait de je ne sais quelle auréole resplendissante. Dans ces moments-là j'étais émerveillé, fasciné; dans ma pensée dans mes rêves, je le voyais toujours ainsi, je le prenais enfin, je le touchais, je l'admirais sur toutes ses faces; je le suçais, je le croquais avec d'inexprimables délices. Décidément la tentation devenait par trop forte: il fallait que tout ce bonheur se réalisât... il le fallait... il le fallait!

Mais, je le répète, comment? Un simple aven à ma mère, un désir exprimé tout haut, sans aucun doute, auraient suffi. L'idée ne m'en vint même pas. Il en est de certains desirs de l'enfance comme du premier amour. On veut désirer et conquérir en secret; on cache sa pensée naissante même à sa mère!

Mais Satan était toujours là... Satan qui, pour ma perte, avait confectionné le chien de sucre... Satan, qui voulut sans aucun doute me suggérer le moyen de m'en rendre maître.

Je couchais alors dans une grande chambre où chaque soir on me laissait seul. Dans cette chambre, qui parfois servait à reléguer des ineubles devenus inutiles, se trouvait à cette époque certain médaillier dont quelques tiroirs étaient absents, dont quelques autres étaient entr'ouverts. Dans l'un de ces derniers, certain soir en me couchant, je vis reluire quelque chose de blanc.

Je m'approchai.

C'était une pièce de quarante sous.

Explique qui voudra les rapports qui s'établissent aussitôt entre les choses les plus éloignées en apparence! Cette pièce de quarante sous me fit aussitôt songer au chien de sucre.

Bien plus, par une sorte de fantasmagorie magique, par l'œuvre de Satan, j'en suis bien sûr, elle se transforma tout-à-coup... Elle prit la forme de mon idéal. Je vois le prodige s'opérer comme si j'y étais encore.... c'était le caniche versicolore lui-même... c'était le chien de sucre!

Tout naturellement, mon premier mouvement fut de mettre la main dessus.

Le froid de l'argent m'arrêta soudainement. Je reculai... j'eus peur... je réfléchis.

Cette pièce de quarante sous n'était pas à moi! On l'avait oubliée là sans doute! Sans doute on voulait la reprendre le lendemain matin! Tout serait découvert alors! Je serais puni! je ne devais pas!... Non, non, je ne pouvais pas!

Le cœur donc bien gros, l'esprit singulièrement troublé, je me couchai. Mais ce ne fut qu'au milieu de la nuit que je parvins à m'endormir, en regardant toujours du coin de l'œil la pièce de quarante sous qui, de loin dans les ténèbres, me semblait reluire comme l'œil du diable. (La suite au prochain numéro.)



Une maison de Saumur demande un petit jeune homme, ayant une belle écriture et connaissant bien le français. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### GRANDE VENTE MOBILIERE

APRÈS DÉCÈS.

Le mercredi 12 septembre 1860, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison, sise à Saumur, rue du Temple, à la vente publique aux enchères d'un riche mobilier, dépendant de la succession de dame Louise-Adèle DE LAUNAY DE LA MOTHAYE, veuve de M. Louis DE MARCONNAY, propriétaire.

Il sera vendu :

Beaux ameublements de salon en velours et en étoffe brochée, belle table de salon avec tapis, consoles et tables de jeu, forme Louis XV; une superbe garniture de cheminée, bronze doré et marbre blanc; fauteuils Pompadour, chaises, table anglaise et chiffonnier, tables de toilette et à ouvrage, garnitures de croisées en damas de soie et autres étoffes, table de salle à manger; une très-belle voiture à quatre roues et à patentes; une jolie jumelle de sept ans et les harnais; commodes, secrétaires, lits, couettes, matelas, rideaux, édredons, couvertures, quantité de linge, porcelaine de Chine et autres, coupes montées, cristaux; vins de Bordeaux et autres; belle batterie de cuisine en cuivre; tombereau, bois de chauffage et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

### A VENDRE DEUX MAISONS,

Sises levée d'Enceinte,

Occupées par M<sup>me</sup> Cousillan et M. Latham.

S'adresser à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### VENTE de COUPE DE BOIS

Dans le parc de Verrye.

Le 15 septembre 1860, il sera vendu, par adjudication, à l'heure de midi, en l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, la coupe de bois, appelée la Butte-au-Sourd, dans le parc de Verrye, appartenant à M<sup>me</sup> CHAMPET, joignant la coupe de 1859.

Contenance approximative: 9 hectares.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus du prix d'adjudication.

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE,

#### UNE MAISON,

Située au Pont-Foucharde,

Dépendant de la succession de M. MONESTE, occupée par M. Lefèvre, composée de bâtiments avec rez-de-chaussée et premier étage, greniers; écurie, remise avec greniers, cour et jardin entouré de murs, pompe; le tout contenant 10 ares.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire.

Etudes de M<sup>e</sup> BEDON, notaire aux Roitiers, et de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

### A VENDRE A L'AMIABLE,

en totalité ou par parties,

#### UNE FERME,

Située à la rue Pichon, commune de Saint-Lambert-des-Lévées.

Cette ferme actuellement exploitée par le sieur Etienne Baranger, dont le bail expire le 1<sup>er</sup> novembre 1860, consiste en 22 morceaux de terre et pré, contenant ensemble 9 hectares 75 ares. Facilités pour le paiement.

#### ET A LOUER

pour entrer en jouissance de suite

#### UNE MAISON DE MAITRE,

située rue Pichon,

AVEC REMISES, ÉCURIES ET JARDINS.

S'adresser pour les renseignements et pour traiter auxdits notaire, et voir, pour ample désignation, les placards affichés. (407)

### A VENDRE

1<sup>o</sup> Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2<sup>o</sup> Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE UNE MAISON,

Située rue du Prêche, occupée par M. LARDÉ-HUARD.

Elle est composée de quatre pièces au rez-de-chaussée et au premier étage: deux chambres et un cabinet au deuxième étage; greniers, mansarde et cabinet; un jardin, avec soixante pieds d'arbres; pompe, lieux et bassin. (199)

### A VENDRE OU A LOUER,

Une MAISON, avec JARDIN, rue du Petit-Pré. S'adresser à M. BEUROIS, place du Roi-René. (480)

### A VENDRE

Un très-beau CHEVAL, doux et parfaitement dressé, 6 ans. S'adresser rue Bodin, n<sup>o</sup> 11.

A LOUER DE SUITE, MAISON, nouvellement restaurée, Rue Royale, n<sup>o</sup> 16.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (428)

### A LOUER

Présentement,

#### UNE MAISON

AVEC ÉCURIE, REMISE ET JARDIN,

Rue du Prêche.

S'adresser à M<sup>me</sup> DABURON, rue du Prêche. (537)

### MAISON A LOUER

Présentement.

Cette maison, située rue Verte, près le Champ-de-Foire, est composée de huit chambres à feu, deux celliers, cours et jardin.

La maison est fraîchement décorée. S'adresser à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (221)

### A LOUER

Jolie MAISON bourgeoise, Cour, Écuries et Remise,

Rue du Pavillon, n<sup>o</sup> 10. S'adresser à M. MORICEAU, rue de Fenet, 36.

### A LOUER

Présentement,

Ecurie à deux chevaux, belle remise, et grenier à fourrages.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, 8. (274)

Une Maison de Quincaillerie demande un APPRENTI.

S'adresser au bureau du journal.

UN HOMME, âgé de trente ans, désire trouver un ou deux chevaux à soigner à Saumur.

S'adresser rue Beaurepaire, Café Parisien. (421)

M<sup>e</sup> MAUBERT, huissier, demande UN CLERC de suite. (414)

### UNE MAISON DE BLANC

#### Demande un Apprenti.

S'adresser au bureau du journal.

Il a été perdu une CHIENNE blanche, avec des taches noires sur les reins, oreilles noires; répondant au nom de Flore.

La reconduire à M. BEAUSSE, François, aux Ulmes. (431)

Une maison de draperie et rouennerie en gros demande UN APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

### AVIS MÉDICAL.

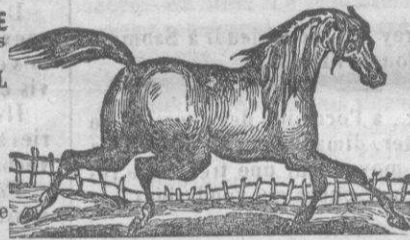
Le Sirop concentré de Salsepaille composé, de QUET aîné, est reconnu le meilleur Dépuratif du sang et des Humeurs. L'emploi de ce remède, dans le traitement des Dartres et des Maladies Secrètes, dispense des tisanes. Chaque Bouteille a une Etiquette et une Instruction avec la signature QUET AÎNÉ. — Dépôt à Saumur à la pharmacie LEBRUN, rue Royale, 7.

### GUERRE AUX FOURMIS!

La Poudre Antiformique de H. COMTE, pharmacien à Montmorillon, détruit ou expulse instantanément les fourmis et la plupart des insectes. Emploi sans danger. — Prix: 60 c. — Dépôt à Saumur, chez M. PIE, droguiste.



TOPIQUE PORTUGAIS DE C. ROUXEL, droguiste à Paris. DÉPÔT UNIQUE du liniment anti-rhumatismal de Laigniez de Tanville



DÉPÔT à la pharmacie MOURE et chez tous les pharmaciens de France

DÉPÔT UNIQUE de la Poudre anti-formique de Comte, pharm.

Ce Topique, seul sans concurrence, guérit radicalement et sans interruption de travail, les couronnements, blessures par les harnais, javarts, etc. — Le poil repart de la même couleur sur la partie blessée. — Se trouve à Saumur, chez les pharmaciens.

Imprimerie et librairie d'ERNEST MAZERAU, place de la Boëffeterie, 11, à Loudun (Vienne).

### EN VENTE:

## AVIS A MES VOISINS CULTIVATEURS

Par CH. KARCZEWSKI.

Prix: 2 francs 25 centimes.

P.-S. On peut se procurer cet ouvrage au bureau du journal et chez tous les libraires.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

EN VENTE, à la Librairie administrative de PAUL DUPONT, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 45, à Paris, et chez tous les Libraires du département,

# CODES DE LA LÉGISLATION FRANÇAISE

Annotés par M. Napoléon BACQUA, avocat, rédacteur en chef du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS, Edition de 1859-1860, divisée en deux parties pouvant s'acquérir séparément.

### PREMIÈRE PARTIE,

A l'usage de l'Audience, des Fonctionnaires publics et des Écoles de droit,

Contenant le Code politique et les sept Codes ordinaires, et terminée par une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 8 FR.; RELIÉ, 10 FR.

Prix de l'ouvrage complet: 20 fr., et relié, 24 fr.

Tout souscripteur à l'ouvrage complet reçoit en prime l'année 1859 du BULLETIN ANNOTÉ DES LOIS (publication mensuelle à 3 fr. 50 c. par an), qui doit tenir les Codes Bacqua constamment au courant de la législation. Un pareil avantage ne pouvait être offert par aucune autre publication de Codes.

### DEUXIÈME PARTIE,

Contenant vingt-six Codes spéciaux sur les différentes matières de droit et, sous une rubrique distincte, toutes les lois qui n'ont pu être codifiées, ainsi qu'une double table chronologique, alphabétique et raisonnée des matières. — PRIX: 12 FR.; RELIÉ, 14 FR.